



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-20515>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **25-20515**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes des Loges

Correspondant : Frédéric MURA, Monsieur le Président

Adresse : 54 rue du Clos Renard, 45110 Châteauneuf sur Loire

Coordonnées :

Téléphone : 0238469966

Courriel : dga@cc-loges.fr

Adresse internet : <http://www.cc-loges.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.cc-loges.fr/marches-publics/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché de maintenance des installations techniques de la réserve incendie, du forage, de la station de relevage de la ZAC des Loges et l'Évangile à FAY AUX LOGES et du poste de relevage de la canalisation de rejet en Loire à DONNERY

Lieu d'exécution : FAY AUX LOGES et DONNERY, 45450 Fay-aux-loges

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales :
L'accord-cadre sera exécuté par la conclusion de marchés subséquents.
Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires.
Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction.
Le prestataire aura en charge les opérations de maintenance, l'exploitation et le soutien technique concernant les installations suivantes :- la réserve incendie, - le forage,- le poste de refoulement des eaux usées et les installations de rejet en Loire - le poste de relevage sur la zone de l'évangile.L'inventaire des installations et leur localisation figurent en annexe. Dans cette prestation, sera inclus l'entretien des espaces verts délimités par la partie grillagée. a. Les objectifs de la communauté de communes des Loges : Dans le cadre du contrat, le Titulaire devra assurer la gestion, le pilotage et la réalisation d'un certain nombre d'activité de maintenance et l'exploitation décrite au présent contrat de façon à permettre l'exécution de l'activité du Maître d'Ouvrage dans les meilleures conditions : - de sécurité - de disponibilité - d'hygiène - d'image Aussi, le titulaire nommera un interlocuteur unique sur les quatre installations ainsi qu'un suppléant. b. Le site : Les installations se trouvent sur le périmètre de la ZAC des Loges ainsi que sur les communes de FAY AUX LOGES et DONNERY.Concernant le poste de

relevage et les rejets en Loire, celui-ci récupère, les eaux traitées de la STEP de Fay aux Loges, de la STEP OFSP et de la STEP de Saint Denis de l'Hôtel. Il collecte également les eaux pluviales du lotissement de l'évangile et de la ZAC des Loges.

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique - mémoire de 15 pages maximum présentanta. La planification de maintenance et l'organisation proposée pour assurer la mission - équipes, outils, organisationb. les références sur ce même domaine d'activités sur les 3 dernières années : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/03/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2025_CC_L_0005

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.cc-loges.fr/marches-publics/> Code NUTS : FRB06 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.
Aucune clause de garantie financière

prévue.
Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie.
Les prix sont révisables.
Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 0238775900 Fax : 0238538516 Mel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée - Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés précontractuels du tribunal administratif (CJA, art. L. 551-1) - Référé-suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif (CJA, art. L 521-1) - Recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA, R. 421-1) - Recours en annulation ou en suspension du contrat dans les conditions prévues par la jurisprudence (CE, 16 juillet 2007, requête n° 291545) - Référé contractuel dès que le contrat est conclu (CJA articles L 551-13 et suivants). Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2025